



Chers parents,

C'est avec enthousiasme que nous amorçons cette nouvelle année scolaire sous le thème des **animaux légendaires**! Ce thème inspirera plusieurs projets et activités qui permettront à nos élèves de vivre une année remplie de découvertes, de créativité et d'émerveillement.

Nous avons très hâte de vous présenter notre nouveau logo, qui reflète notre identité et notre vision.

Cette année, nous continuerons de faire rayonner nos trois valeurs : **le respect, l'engagement et le plaisir**.

Ensemble, nous souhaitons offrir aux enfants un milieu de vie stimulant, sécuritaire et bienveillant.

La réussite et le bien-être des élèves reposent sur une collaboration étroite entre l'école et la famille. Voici

5 astuces pour soutenir la réussite de votre enfant :

1. **Travailler de concert** (équipe-école, parents et partenaires) pour viser un même objectif;
2. **Partager et lire les informations** qui permettent de soutenir la réussite;
3. **Communiquer régulièrement** avec l'enseignant et l'équipe-école;
4. **S'engager dans une démarche commune** afin de valoriser l'importance de l'école et de la persévérance;
5. **Soutenir votre enfant** dans ses travaux scolaires et sa routine quotidienne.

Tout au long de l'année, nous vous invitons à maintenir une communication ouverte et régulière avec l'enseignant de votre enfant. Si des questions, des préoccupations ou des besoins particuliers se présentent, n'hésitez pas à communiquer avec lui. Soyez assurés que la réussite et le bien-être de votre enfant demeurent au cœur de nos préoccupations. Votre soutien, votre collaboration et votre engagement sont essentiels à son cheminement scolaire. En unissant nos efforts, nous formerons une équipe forte et bienveillante au service de la réussite de chaque élève.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration et vous souhaitons, ainsi qu'à votre enfant, une magnifique année scolaire!

L'équipe de l'école de la Volière

Karine Forget, directrice

Julie Germain, directrice adjointe



Dates importantes	
Jeudi 3 septembre	Rencontre de parents 17h30: 4-5-6e année 18h30: assemblée annuelle de parents 19h20: 1-2-3e année
Lundi 7 septembre	Congé pour les élèves et le personnel
Mardi 15 et mercredi 16 septembre	Photos scolaires mardi 15 septembre : 001, 003, 005, 101, 103, 201, 202, 203, 301, 302, 303, 501, 502, 503 mercredi 16 septembre : 002, 004, 102, 104, 401, 402, 403, 560-660, 601, 602, 603
Vendredi 18 septembre	Journée pédagogique Date limite pour s'inscrire par Mozaïk: 11 septembre
Mercredi 30 septembre	Prise de présence officielle pour le ministère. Dans la mesure du possible, veuillez s.v.p. éviter les absences lors de cette journée.



Rencontre de parents

Les parents des élèves du primaire (1re à 6e année) sont attendus pour rencontrer le titulaire de leur enfant, jeudi le 3 septembre (voir l'horaire dans le calendrier ci-haut).

Par la même occasion se tiendra **l'assemblée générale annuelle des parents pour la formation du conseil d'établissement à 18 h 30**, au gymnase de l'école.

Cette rencontre, d'une durée approximative de 30 minutes, revêt une grande importance dans la vie de notre école. Cette année, un (1) poste de parent est à combler pour un mandat de deux ans. Tous les parents qui souhaitent s'impliquer et contribuer au développement de l'école sont chaleureusement invités à poser leur candidature lors de cette assemblée. Les parents des élèves de la maternelle y sont aussi invités.

Comme les spécialistes ainsi que les orthopédagogues ne seront pas présents, nous tenons tout de même à vous les présenter. Les voici donc:

Présentation de nos spécialistes

Anglais et art dramatique

<https://drive.google.com/file/d/17l3FfYZgoOcTeOfaM4fKKCp8k57RRs2p/view?usp=sharing>

Orthopédagogues

<https://drive.google.com/file/d/1yX2FboZw9P-may-bRzWvf0CJSgiflS8z/view?usp=sharing>



Éducation physique

Chers parents, tuteurs,

Nous souhaitons partager avec vous des informations importantes au sujet des cours d'éducation physique de votre enfant.

Afin d'assurer un bon fonctionnement, voici quelques précisions.

Tout d'abord, les élèves du préscolaire et de 1^{ère} à la 6^e année doivent arriver à l'école en tenue sportive (t-shirt, pantalon et souliers de sport) afin que votre enfant puisse participer de façon adéquate à toutes les activités. Cela permettra de maximiser le temps d'apprentissage en éducation physique.

Les élèves de la 4^e à la 6^e année doivent obligatoirement apporter un t-shirt de rechange pour la fin du cours afin d'avoir un chandail propre pour le retour en classe. Il est fortement suggéré aux élèves d'apporter un déodorant en bâton, en cas de besoin. Une paire d'espadrilles est obligatoire dans le gymnase. Il faut également une paire de soulier de sport pour l'extérieur.

Il est important d'identifier les vêtements de votre enfant. Il est plus facile de retrouver le propriétaire lorsque le nom est indiqué à l'intérieur.

Le port de bijoux n'est pas autorisé lors des cours puisque cela peut blesser votre enfant ou un autre élève. Nous vous recommandons de les garder, en sécurité, à la maison. De plus, les élèves ayant les cheveux longs devront les attacher.

Il faut également garder en tête que l'éducation physique est une matière obligatoire tout comme le français, les mathématiques, l'anglais etc. Nous avons un programme à respecter et des compétences à évaluer.

Nous comptons sur votre précieuse collaboration afin d'assurer la sécurité de votre enfant lors des cours d'éducation physique.

Au plaisir de faire bouger vos jeunes!

M. Tremblay, Mme Cormier et Mme Laflèche

Enseignants d'éducation physique et à la santé



Voici comment vous pouvez nous rejoindre :

Adresses courriels

M. Tremblay : tremblayl1@cssrdn.gouv.qc.ca

Mme. Cormier: cormiera1@cssrdn.gouv.qc.ca

Mme. Laflèche : laflechej@cssrdn.gouv.qc.ca

Téléphone : (450) 569-3307 #3014

Répartition des groupes :

M. Tremblay	Mme Cormier	Mme. Laflèche
001 : Mme Dufresne	002 : Mme Gougeon	004 : Mme Thibodeau
103 : Mme Lecompte	003 : Mme Taylor	005 : Mme Migneault
104 : Mme Malo	102: Mme Gibeault	101 : Mme Jetté
201 : Mme Roy	202 : Mme Dazé	203 : Mme Prud'homme
301 : Mme Berry	302 : Mme Morency	
401 : Mme Amyot	303 : M. Gagnon	

501 : Mme Lapalme	402 : Mme Tremblay	
502 : Mme Bélanger	403 : Mme Champagne	
560-660 : Mme Lalande	503 : Mme Meilleur	
601 : Mme Trantino	602 : Mme Moisan	
	603 : M. Brisebois	

Vos enseignants

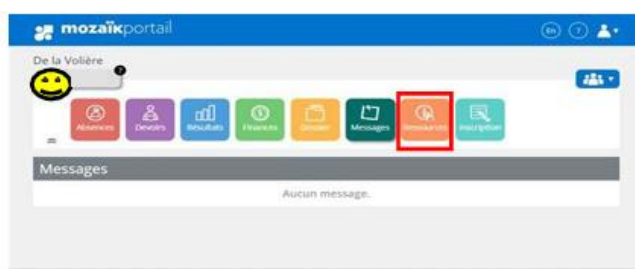
<https://drive.google.com/file/d/17jZmOmxazDAi0YARxcJ1bPW47tAXKX1q/view?usp=sharing>



MESSAGES DU SECRÉTARIAT

Rappel fiche santé

Si ce n'est pas déjà fait, veuillez s.v.p. compléter la fiche santé dans la section ressources de Mozaïk dès que possible:



Sélectionner « Ressources »



Étape 2 : Vous devez sélectionner « Centre de services scolaire ».



Allergies -ÉPIPEN

Si votre enfant a des allergies nécessitant une épipen, il est essentiel de nous l'envoyer, dans son contenant original avec prescription, à l'école dès maintenant avec le formulaire dûment complété.

[Formulaires | CSSRDN](#)



Bénévoles photos scolaires

Nous aurons besoin de 5 ou 6 parents bénévoles pour la première journée (15 septembre) et 4 pour la deuxième (16 septembre) de 8h00 à 15h30 pour nous aider lors des photos scolaires. Vos antécédents doivent déjà avoir été vérifiés.

Merci de communiquer avec le secrétariat si vous avez de l'intérêt.

En tout temps, si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec le secrétariat:

ECOLE.LAVOLIERE@CSSRDN.GOUV.QC.CA





Invitation à déposer des projets innovants de la ville de Mirabel (FACULTATIF)

La Ville de Mirabel a revisité son budget participatif citoyen afin de favoriser davantage la participation de la jeunesse et le dépôt de projets innovants.

Qu'est-ce que le budget participatif ?

Il s'agit d'un processus de démocratie participative qui permet aux citoyens, aux organismes et aux jeunes de proposer des projets qui leur tiennent à cœur et qui pourraient bénéficier à la communauté. Le conseil municipal réserve cette année un budget de 110 000 \$.

Qui est admissible ?

Le volet jeunesse demeure une composante essentielle de la démarche. Sont admissibles :

- Les jeunes de moins de 18 ans;
- Les groupes de jeunes;
- Les classes scolaires;
- Les conseils étudiants;
- Les établissements scolaires de Mirabel.

C'est une belle occasion pour vos élèves de s'initier à l'engagement citoyen et de voir leurs idées se concrétiser dans leur milieu de vie !

Modalités de participation

- Période de dépôt des projets : du 27 août au 15 octobre 2026;
- Les projets doivent être soumis à l'aide du formulaire prescrit, disponible au lien suivant : <https://mirabel.ca/finances>, et en pièce jointe;
- Le formulaire complété peut être retourné par courriel à m-c.fecteau@mirabel.ca ou déposé à la réception de l'hôtel de ville;
- Analyse et sélection des projets : du 15 octobre au 30 novembre 2026;
- Annonce du ou des projets retenus : mars 2027;
- Réalisation du ou des projets retenus : 2027-2028.

Pour être admissible, un projet doit notamment relever d'une compétence municipale, être réalisé sur une propriété municipale ou dans un lieu accessible au public, procurer des bénéfices collectifs et pouvoir être réalisé dans un délai maximal de 24 mois.

Nous vous invitons à faire connaître cette initiative à vos élèves et aux personnels de votre établissement afin de les encourager à soumettre leurs idées.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question.



Gabrielle Savard, agente de communication

Service des communications

14111, rue Saint-Jean, Mirabel (Québec) J7J 1Y3

450 475-2008, poste 4064

mirabel.ca | g.savard@mirabel.ca